



IJAT

Revalorisation



**Nouveau décret du 23 avril 2024
modifiant le calendrier de l'IJAT.**

**1^{er} janvier
2024**



BRUT
46,42 €

NET
42 €

Des instructions ont été données aux différentes zones afin d'effectuer rapidement un état des jours de déplacement et permettre aux SGAMI un rattrapage sur les prochaines fiches de salaire.

Alternative Police CFDT vous informe !